

Inf'Eau DROM'

P.1 ► Stratégie SAGE DRÔME 2050

P.2 ► EcoDrôme

P.3 ► Les 4 axes de la stratégie

P.4 ► Édito des Présidents

Le journal du bassin versant de la Drôme

↓
N°31 AOÛT 2024

SAGE Drôme 2050

La stratégie d'adaptation au changement climatique

désormais adoptée



SAGE DRÔME 2050 : atelier d'acteurs, Hiver 2024

Une centaine d'organismes de la vallée de la Drôme s'est réunie depuis le début de l'année pour dialoguer sur les effets du changement climatique et envisager une stratégie d'adaptation pour notre territoire.

Les impacts du changement du climat sont multiples dans vallée et nécessitent de repenser notre rapport à l'eau, à l'occupation de l'espace et à la nature.

À l'issue de ce travail de concertation, la Commission Locale de l'Eau a validé la stratégie d'adaptation. Le travail se poursuivra dès l'automne sur la répartition des actions à mener, des investissements à garantir et des responsabilités à porter.

Sobriété, résilience, partage, stockage sont les 4 axes qui structurent la stratégie d'adaptation et engagent la Commission Locale de l'Eau et ses partenaires à les appliquer de manière interdépendante.

Les intentions de chacun de ces axes vous sont présentés ici en complément des premiers résultats du programme ÉcoDrôme en faveur des économies d'eau.

Retrouvez la stratégie complète
SAGE Drôme 2050 sur riviere-drome.fr

Les économies d'eau, tout un programme !

Les actions en faveur des économies d'eau initiées grâce au programme ÉcoDrôme du SMRD lancé début 2023 avancent ! Voici quelques nouvelles.



Accompagnement de 3 communes pilotes : montrons l'exemple !

Réaliser des économies d'eau dans les bâtiments publics et les espaces verts est non seulement possible, mais aussi crucial. Les communes de Luc-en-Diois, Aouste-sur-Sye et Livron-sur-Drôme se sont ainsi portées volontaires pour déployer une expérimentation des solutions d'économies d'eau sur leur territoire.

Factures d'eau, débit des robinets, chasses d'eau ou absence de compteur d'eau, les bâtiments publics

des trois communes ont été passés au crible et minutieusement examinés.

En mai dernier, un bilan des principaux postes de consommation a été présenté aux communes.

Sur cette base, elles ont sélectionné les actions à mettre en œuvre pour initier une véritable démarche d'économie d'eau. Affaire à suivre !

Le dispositif hydroéconome évolue !

En 2023, le SMRD a lancé une campagne de sensibilisation aux économies d'eau destinée au grand public. Le Département de la Drôme a choisi d'emboîter le pas et de prendre le relais sur cette opération afin d'encourager chaque citoyen à réduire sa consommation en eau.

Pour ce faire, le Département a mis en place une plateforme d'information sur son site internet, où figurent conseils pratiques et dispositifs gratuits à installer chez soi. En vous inscrivant, vous recevrez de la documentation ainsi que des kits gratuits d'économie d'eau adaptés à votre habitation.

Vous ne connaissez pas le débit de vos robinets ou de votre douche ? Pas de souci ! Le SMRD met à votre disposition du matériel pour évaluer votre consommation d'eau dans des points conseils, vous permettant ainsi de choisir le matériel le plus adapté à vos besoins.

► Rendez-vous sur chaquegouttecompte-ladrome.fr pour commander vos kits

► Les points conseil à votre disposition pour vous aider dans l'acquisition et le choix de vos dispositifs sont : mairie d'Alex, Service Public Intercommunal de l'énergie à Aouste-sur-Sye, Forum à Saillans, Gens du Coin à Saoû, mairie d'Espenel, Espace France Service à Die et le 101.7 à Luc-en-Diois.



◀ Accompagnement de Livron-sur-Drôme

Animation à Barsac ►

Dans le cadre des animations GASPIDO, le SMRD a distribué des dispositifs d'économie d'eau aux élèves de 8 classes de la vallée. À partir d'un jeu de l'oie ludique et pédagogique, les élèves ont pu se familiariser avec les gestes d'économie d'eau à la maison et à l'école.



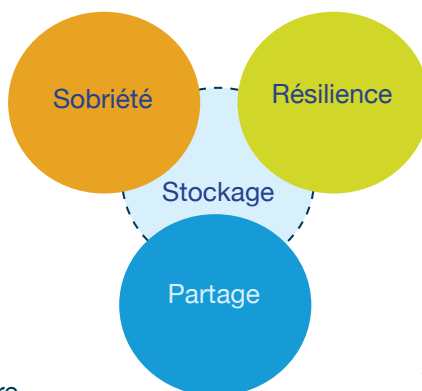
S'adapter au climat : 4 axes en détail

► Sobriété

Les efforts de sobriété sont à porter par tous sur le territoire : collectivités, particuliers, agriculteurs, industriels, touristes, etc. Chacun doit s'engager à économiser l'eau. Les marges de manœuvre sont importantes et concernent aussi nos comportements quotidiens (réducteurs de débit, récupérateurs d'eau pluviale, etc.) ou nos choix d'alimentation par exemple.

► Résilience

Miser sur la résilience des milieux et des sols implique d'investir dès aujourd'hui les solutions fondées sur la nature pour créer les marges de manœuvre de demain. Concrètement, il s'agit de proposer et d'accompagner vers des solutions pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols en milieu urbain, agricole, forestier, par des pratiques agroécologiques, l'implantation de haies, la diversification des cultures, la désimperméabilisation, la préservation / restauration des zones humides, l'hydrologie régénérative*, etc.



► Partage

Pour assurer un partage juste et équitable de la ressource en eau, les volumes en jeu pour l'agriculture, l'eau potable, les industries et les milieux naturels vont être rediscutés dès l'automne. En parallèle, l'amélioration de la connaissance de tous les prélèvements (dont les forages privés et canaux) doit se poursuivre.

► Stockage

L'eau stockée l'hiver pourrait être utilisée l'été pour sécuriser certains acteurs. Néanmoins, le déploiement du stockage doit s'inscrire dans une logique de transition écologique nécessitant au préalable la mise en place de pratiques économes en eau, résilientes et vertueuses. Un accompagnement et un suivi de ces solutions doit s'engager rapidement.

► L'hydrologie régénérative, kesako ?

L'hydrologie régénérative est la science de la régénération des cycles de l'eau douce par l'aménagement du territoire. Elle se veut rassembler toute approche qui cherche à ralentir, répartir, infiltrer et stocker toutes les eaux de pluie et de ruissellement, et densifier sa végétation multifonctionnelle, cultivée ou non.

SAGE DRÔME 2050, quelle suite ?

Au travers de la concertation SAGE DRÔME 2050, la priorité a été donnée aux acteurs économiques et politiques du territoire afin qu'ils puissent, dès à présent, réajuster à horizon 2050, leurs perspectives d'évolution et leurs investissements. Le diagnostic du territoire a fait réagir bon nombre d'acteurs et a conduit à imaginer collectivement d'autres futurs possibles.

Ces réflexions devront dès l'automne se traduire concrètement en actions et en engagements. En parallèle, la sensibilisation et l'information du grand public vont pouvoir s'engager. Cette stratégie d'adaptation servira de socle pour l'écriture du Projet de



Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et la révision du SAGE Drôme et doit désormais être portée par tous.

► Les temps forts à venir :

- Automne 2024 : de la stratégie au cadre d'intervention
- Hiver 2024/2025 : du cadre d'intervention aux actions
- Printemps 2025 : rédaction et validation des plans d'actions

Le mot de Gérard Crozier, Président du SMRD

« En tant que Président du SMRD, je suis fier et heureux que notre structure porte et accompagne les travaux de la Commission Locale de l'Eau dans l'optique de l'adaptation de notre territoire au changement climatique. En parallèle et pour répondre à ces défis, le SMRD s'est également engagé dans un Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations. À ce titre, des réflexions d'envergure sont en cours sur les premières digues classées prioritaires qui protègent les communes de Livron-Loriol/Le Pouzin, Crest et Pontaix. Les études seront suivies de travaux conséquents que nous ne manquerons pas de vous relater dans nos prochains numéros. En attendant, je vous souhaite un très bel été à toutes et à tous. Avec mes sentiments dévoués. »



Le mot de Pierre Lespets, Président de la CLE



« Ce printemps et ce début d'été 2024, fortement humides, ne nous font pas perdre de vue les tensions récurrentes sur la ressource en eau sur notre bassin. La forte mobilisation des acteurs de notre territoire au cours de ces derniers mois, issus de multiples horizons, témoigne des très forts enjeux de l'adaptation au changement climatique qui vont au-delà de la politique de l'eau. C'est bien cette richesse humaine qui est mise au cœur du processus voulu par la Commission Locale de l'Eau. La stratégie pour rendre notre territoire plus résilient est désormais actée. Je serai vigilant à ce que le dialogue, dans la bienveillance, soit poursuivi dans les travaux que nous avons désormais à conduire pour traduire en actions cette stratégie. Très bel été à toutes et tous ! »

Le SMRD vous conseille dans vos démarches techniques et administratives pour tous vos projets en lien avec un cours d'eau.

Plus d'infos
riviere-drome.fr

Nous contacter

Le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme vous accueille

1 place de la République, 26340 Saillans

04 75 21 85 23

info@smrd.org

SMRD Rivière Drôme

Commission locale de l'eau CLE DRÔME

www.riviere-drome.fr

Président :

Gérard Crozier

Vice-présidents :

Pascal Baudin, Martine Charmet, Frédéric Tron

David Arnaud, direction de la structure

Julien Nivou, animation GEMAPI

Pôle GEMAPI Fabrice Gonnet, animation continuité écologique

Anne Gangloff, animation PAPI

Olivier Bielakoff, entretien des rivières

Cédric Proust, animation du SAGE

Pôle SAGE Claire Petitjean, révision du SAGE

Jérôme Duval, observatoire des cours d'eau

Charlène Payan, animation des actions hydro-économiques

Caroline Jeanjean, responsable administrative

Marie Falcone, accueil et secrétariat

Virginie Bernad, chargée de communication

